© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Une amie/maman accro a l'héroïne, que faire ?

Par Profil supprimé Postée le 04/08/2016 23:56

Bonjour,

Alors voilà,j'espère que vous saurez m'aider...
J'ai ma meilleure amie, avec qui je suis liée d'amitié depuis bientôt 16 ans, qui est tombé dans cette merde qu'est la drogue.
Nous avons 23 ans.
Bref, il y a deux ans environ elle a fait une mauvaise rencontre. Un classique vous me direz. Folle amoureuse, admirative, blablabla... Mais comme toujours, un hic. Et la, héroïne.
Qq semaines après elle tombe enceinte de lui. Elle garde l'enfant. Pour faire court, la grossesse compliquée, avec cet héroïnomane. Pas d appartement, pas de travail, ni l'un ni l'autre, la cata.
Elle est donc déclarée chez sa maman. Elle accouche etc, et au bout de qq semaines après, appartement en suisse. (Il est de nationalité suisse). Alors elle part vivre avec lui. Tout en restant déclaré en France chez sa mère et en touchant le chômage aussi. Bref en fraude.
La n'est pas vraiment le problème, mais il y rejoins.
Le petit a presque un an, ma meilleure amie se pique depuis peu. Son espèce de copain lui, c'est depuis des années. Bref, le tableau... Un couple sous héroïne, avec un petit de moins d'un an. Pas Jojo...
Je veux faire quelque chose. Que puis je faire ? La connaissant depuis si longtemps elle ne voudra jamais de cure ou autre. D ailleurs quand j'essaie de la raisonner elle ne veut rien entendre ou essaie de me manipuler... Mais le problème c'est qu'il y a mon filleul, son fils. Et il ne peut pas continuer a grandir dans un tel environnement.
Dois je signaler ce que je sais ? Les faits ?
Est ce que cela servira a quelque chose ?
Je vous remercie d'avance pour vos réponses...

Mise en ligne le 05/08/2016

Bonjour,

La situation est effectivement préoccupante et la question que vous posez délicate. Avez-vous pu en parler à la mère de votre amie par exemple ? Est-elle au courant de la situation et pourrait-elle intervenir pour l’enfant ?

La question qu'il faut se poser également est celle des conditions de vie du couple et de l'enfant. Il faudrait peut-être vous entretenir auprès de votre amie concernant votre inquiétude pour l'enfant.

Si vous estimez que la situation ne permet pas aux parents d'être suffisamment responsables et sécurisant auprès de leur fille et cela malgré eux, il faudrait en effet faire un signalement. Les signalements peuvent se faire auprès d'une assistante sociale. Mais le mieux serait de vous renseigner auprès de la ligne **« Allo Enfance en danger »** au 119, l'appel est gratuit depuis un poste fixe, ils sont joignables 7j/7j. La ligne **« Enfance et partage »** pourrait également vous conseiller, ils sont joignables au 0800 05 12 34 du lundi au vendredi de 9h à 19h, l'appel est gratuit depuis un poste fixe.

Si vous souhaitez des précisions concernant les structures de soins en addictologie en France pour votre amie, ou les consultations individuelles de soutien à l'entourage, vous pourrez trouver des adresses dans notre rubrique « adresses utiles ». Vous pouvez également vous entretenir avec nos écoutants au 0800 23 13 13 de 8h à 2h, 7j/7j. l'appel est anonyme et gratuit. Nous sommes également joignables par chat de 14h à 2h, 7j/7j.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service